

14 sep 2012 -18:47

Appartient à Conseil des ministres du 14 septembre 2012

Contrôle et traçabilité des dispositifs médicaux implantables

Sur proposition de la ministre de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a approuvé le Plan Dispositifs médicaux implantables, le budget nécessaire à sa mise en oeuvre ainsi que les modalités de son financement.

Voir communiqué de presse ci-joint.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>